

New Europe College Yearbook 2000-2001



ALEXANDER BAUMGARTEN
IONELA BĂLUȚĂ
GABRIELA BLEBEA NICOLAE
ADRIAN – MIHAI CIOROIANU
SIMONA CORLAN IOAN
OCTAVIAN GROZA
ISTVÁN HORVÁTH
ANCA MANOLESCU
RALUCA RĂDULESCU

Editor: Irina Vainovski-Mihai

Copyright © 2003 – New Europe College

ISBN 973 –85697 – 8 – 8

NEW EUROPE COLLEGE

Str. Plantelor 21

023971 Bucharest

Romania

Tel. (+40-21) 327.00.35, Fax (+40-21) 327.07.74

E-mail: nec@nec.ro



IONELA BĂLUȚĂ

Née en 1973, à Horezu

Doctorante de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris

Assistante, Faculté de Sciences Politiques et Administratives, Université de Bucarest.

Assistante, Faculté de Langues Étrangères, Université Spiru Haret, Bucarest (1996-1997)

Bourse AUFELF-UREF (1997-1999)

Bourse AUF, Paris, EHESS (2001)

Bourse « Marie Curie », IRESCO, Paris (2002-2003)

Participation à des colloques et conférences scientifiques

Nombreux articles, études et contributions aux volumes collectifs

IDENTITÉ FÉMININE ET ENJEUX SOCIÉTAUX

- la seconde moitié du XIX^e siècle roumain -

Le point de départ de cet article a été une question assez générale : quel était le modèle, ou l'idéal-type de la femme de l'élite dans la société roumaine aux débuts de la modernité ? La sociologie des genres a déjà démontré qu'une telle question peut permettre la compréhension du fonctionnement et de l'organisation des sociétés (passées ou présentes), tout en introduisant un aspect minimalisé par l'histoire de type traditionnel ou par les analyses sociologiques classiques : la place des femmes, leur participation, directe ou indirecte, à la construction du social.

Le XIX^e siècle représente, surtout pour la Roumanie, une période très importante : on assiste à une transformation majeure des mœurs, des règles du jeu social, tout comme de l'organisation politique. Commencés à la fin du XVIII^e siècle, continués dans la première moitié du XIX^e, toute une série de processus et d'événements trouvent leur cristallisation dans la deuxième moitié de celui-ci. Il n'est pas question de faire ici un inventaire (ni même un aperçu) des transformations sociales et politiques caractérisant cette période. Je vais quand même souligner deux aspects majeurs, qui sont indispensables pour toute analyse de la période étudiée : premièrement, on assiste à l'installation de la société bourgeoise et des principes du capitalisme ; deuxièmement, l'idée de nation et d'Etat national gagne de plus en plus d'adeptes, triomphant avec l'union des deux principautés roumaines et la création de l'Etat national (avec toutes les transformations politiques et sociales qui s'ensuivent).

Je me propose de voir comment la nouvelle configuration des classes et des règles sociales se reflète dans l'identité que l'on assigne à la femme de l'élite et d'essayer d'expliquer quels pouvaient être les enjeux d'une représentation qui favorise plutôt tels aspects que tels autres.

Choix théoriques et méthodologiques

Il est nécessaire, en premier lieu, de donner les définitions des termes et des notions que j'utiliserai dans mon analyse, afin de ne pas créer de confusions.

Ainsi, j'ai utilisé le terme d'identité, parce qu'il a l'avantage d'être plus général, moins spécialisé. Je dois pourtant préciser que je l'utilise dans une acception très précise ; ainsi, dans la perspective de mon analyse, le terme d'identité recouvre aussi bien le côté physique que le côté moral, psychique, correspondant, en fait, à la somme entre l'*hexis corporelle* et l'*habitus*, tels qu'ils sont définis par P. Bourdieu :

- *l'hexis corporelle* est « la mythologie politique réalisée, incorporée, devenue position permanente, manière de se tenir, de parler, de marcher, et, par-là, de sentir et de penser »¹ ;

- *l'habitus* est un système de « dispositions durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes »².

Cette acception présente l'avantage de permettre l'étude d'une identité pour ainsi dire générique, donc de récupérer toute la dimension sociale ; en même temps, l'étude de l'*habitus* d'un agent social implique toujours un retour en arrière, une réflexion sur la part de conscient et surtout d'inconscient qui se trouve dans tout processus social.

Compte tenu de cette première option théorique, j'ai choisi, en deuxième lieu, comme grille de lecture et d'interprétation, le modèle proposé par Joan Scott³, dont le point de départ est une définition du genre (comme instrument d'analyse scientifique) : « le genre est un élément constitutif de rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir »⁴.

Comme élément constitutif des rapports sociaux basés sur les différences perçues, le genre implique quatre éléments : 1. Les symboles disponibles dans une certaine culture, qui évoquent des représentations symboliques et leur contexte ; 2. Les concepts normatifs qui mettent en avant des interprétations des sens des symboles (étant exprimés dans des doctrines religieuses, éducatives, scientifiques, politiques ou juridiques, et prenant la forme typique d'une opposition binaire) ; 3. La notion de politique et une référence aux institutions et à l'organisation sociale (parce que le but d'une pareille recherche est de rejeter la notion de fixité, de découvrir la nature du débat ou de la répression qui produisent l'apparence

d'une permanence éternelle dans la représentation binaire du genre ; or, pour une analyse complexe de la notion de genre il ne faut pas réduire l'usage de la catégorie de genre au système de parenté ; au contraire, on a besoin d'une vision plus large, qui inclut, surtout pour les sociétés modernes complexes, une analyse du marché de travail, de l'éducation, du système politique ; 4. L'Identité subjective : même si les théories psychanalytiques offrent des explications parfois importantes pour la compréhension du genre, il ne faut pas oublier que les hommes et les femmes réels ne remplissent pas toujours les termes des prescriptions de leur société ou de nos catégories d'analyse. Par conséquent, il faut aussi analyser les manières dont les identités genrés sont réellement construites, et faire ainsi la liaison entre leurs trouvailles et toute une série d'activité, d'organisations sociales et de représentations historiquement situées.

Mais surtout, nous ne devons pas oublier que le genre est une modalité de signifier des rapports de pouvoir. Et c'est une dimension importante, parce qu'elle permet de comprendre comment la catégorie de genre légitime et construit les rapports sociaux, ce qui revient, en dernière instance, à la compréhension de la nature réciproque du genre et de la société, tout comme des modalités particulières, situées dans des contextes spécifiques, de la façon dont la politique construit le genre et le genre construit la politique.

A la lumière de ces considérations théoriques, je me propose de reconstruire les rapports sociaux qui s'installent au niveau des classes aisées dans la seconde moitié du XIX^e siècle, et de voir quelle position occupait la femme, quel était le rôle qu'on lui assignait ; mais aussi, d'interpréter cette identité, de voir à quel type d'intérêts elle pouvait répondre. Et non en dernier lieu, j'essaierai de voir si ce processus de construction de représentation est accepté tacitement par les femmes ou bien s'il y a aussi des formes de négociation, voire même de résistance.

Ainsi, je partirai, dans mon analyse, des documents qui expriment la position officielle et formelle – les textes juridiques. Dans un deuxième temps, je vais explorer les textes à caractère médical et surtout hygiénique, qui exprime une position légitime et essaient de construire des modèles. La presse médicale, les journaux destinés à la femme et à la famille, tout comme la correspondance de quelques personnalités de l'époque serviront ensuite d'objectivation des modèles « officiels ». Et comme mon analyse porte quand même sur la femme, j'analyserai, à la fin de mon étude, les prises de parole féminines, pour éviter une

interprétation déterministe, qui traite la femme, en quelque sorte *a priori*, d'objet, comme si elle était incompatible avec la position de sujet.

Le statut de la femme dans les textes juridiques

Quelques repères historiques

La première moitié du XIX^e siècle se caractérise déjà, au niveau des textes juridiques, par le commencement de la modernisation du système juridique des deux principautés. Cette modernisation, visible même au niveau du langage et des concepts, allait dans le sens d'une adaptation aux réglementations des états occidentaux, qui ont joué le rôle de modèles.

Jusqu'à 1830, les lois basilicales et la coutume ont continuaient d'occuper une position importante. Un changement important se produit entre 1831 et 1848, lorsque le droit français devient le modèle dominant. En ce qui concerne la famille et la femme, les changements ne sont pas essentiels. La différence de sexe reste un principe de discrimination. Les femmes sont exclues de toute participation à la vie publique⁵. La réglementation juridique de la famille continue les anciens principes, gardant le système dotal. Le principe de la masculinité reste valable. Pour ce qui est des rapports entre les époux ou entre les enfants et les parents, le trait dominant est la position supérieure de l'homme, respectivement du père (tout comme dans les lois antérieures). Comme nouveauté, il apparaît le principe de la responsabilité personnelle dans le droit civil et pénal, ainsi la femme ne répondait plus pour les délits de son mari si elle n'y avait pas participé.

Et Codul Calimach et Legiuirea Caragea légiféraient le divorce et en établissaient les raisons (pour la femme et pour l'homme).

Entre changement et continuité

Du point de vue des textes juridiques, la deuxième moitié du XIX^e siècle se caractérise par une cohabitation des changements et des continuités.

Ainsi, de nouveaux textes juridiques apparaissent : la Constitution de 1866 (ayant comme modèle la constitution belge), le Code civil de 1864 (ayant comme modèle le code civil français). La grande nouveauté introduite par le Code civil est représentée par les réformes qui installent

le régime bourgeois. Ainsi, l'individu était pris comme fondement du droit, qui avait pour but de le protéger en lui assurant la liberté individuelle et la protection de sa propriété privée. La façon de définir l'individu et le citoyen est très intéressante. En commentant cet aspect, Alexandru Crețiescu⁶ (conseiller d'Etat) souligne, en premier lieu, la différence entre les droits civils (qui sont les prérogatives, les bénéfiques et les avantages revenant à un individu, en raison du droit privé) et les droits politiques (qui sont les droits du citoyen et représentent les prérogatives, les bénéfiques ou les avantages revenant à un individu dans ses rapports avec l'Etat).

Si les droits civils concernent tout individu, les droits politiques concernent, au contraire, seulement le citoyen. Et il y a tout un chapitre de réglementations qui établissent très clairement qui peut être citoyen de l'Etat roumain. En premier lieu, il doit être roumain. En deuxième lieu, il ne doit pas être mineur, femme, et il doit être sain d'esprit. Il faut remarquer que la femme reste parmi ceux qui sont définis d'une manière négative. De même, s'il y a toute une série de règles établissant comment les étrangers peuvent être naturalisés (et donc devenir des citoyens), il n'y a pas le moindre commentaire concernant la femme. Elle continue de rester, *par sa nature*, en dehors de la sphère publique.

Par ailleurs, comme l'observent également les auteurs de l'Histoire du droit roumain⁷, le Code civil de 1864 maintient l'idée que la femme est dépourvue d'expérience et qu'elle est faible. Par conséquent, pour être protégée, la femme mariée est soumise au pouvoir marital de son mari, n'ayant pas la capacité de conclure des actes juridiques.

La réglementation de la famille enregistre, tout d'abord, le passage vers une famille basée sur la propriété privée capitaliste. La fonction économique devenant ainsi très importante, il fallait concentrer tout le revenu de la famille dans les mains de son chef, qui savait bien l'administrer. L'obligation de la dot était suspendue, tout étant soumis au principe de la conservation et de l'accroissement du capital.

L'état d'infériorité de la femme se manifestait tant dans ses relations personnelles (le nom, le domicile, la conduite, la citoyenneté, etc.) que dans celles patrimoniales (conclure des actes juridiques, le régime des biens, le droit d'exercer une profession) et envers les enfants (l'autorité parentale ne pouvait être exercée par la mère tant que le père était en vie). La femme ne pouvait pas intenter un procès sans l'autorisation de son mari et ne pouvait aliéner les biens dotaux sans la participation de son mari à la conclusion de l'acte (principe adopté d'après le modèle français) (v. art. 197, 199).

Le Code civil a adopté le principe de la sécularisation du droit, ainsi que les actes d'état civil passeront, dorénavant, dans la compétence de l'officier d'état civil. A la différence du code civil français, le code civil roumain a maintenu le divorce, appliquant le principe d'égalité de traitement des époux dans le cas d'adultère. D'autres causes de divorce pouvaient être : des excès, des cruautés, des injures graves, etc., tout comme le consentement mutuel. Alexandre Stourdza⁸ constatait pourtant, au début du XX^e siècle, que le Code civil se caractérisait par l'intention d'alourdir le divorce, et cela en limitant les raisons du divorce, en introduisant beaucoup de formalités, de taxes et délais qui rendaient plus difficile la démarche.

Enfin, en ce qui concerne l'héritage, le Code civil abrogeait le principe de la masculinité ; ainsi, les enfants avaient le droit à des parties égales de l'héritage, n'importe leur sexe.

En dehors des réglementations du Code civil, qui enregistrent donc aussi bien des changements que des continuités (avec l'observation que le statut de la femme dans la société ne change pas dans ses fondements), je dois encore présenter rapidement les lois concernant le droit à l'enseignement. Alexandre Stourdza considérait d'ailleurs que le droit à l'instruction, accordé par la Loi de l'instruction publique en Roumanie, a été l'un des plus importants facteurs dans l'amélioration de la situation et du statut de la femme. Ainsi, cette loi affirmait le droit à l'instruction pour les deux sexes, à tous les niveaux : enseignement primaire, secondaire, universitaire ou spécialisé. Quant au droit de professer, la loi n'interdisait pas, en général, aux femmes de pratiquer une profession. Elles pouvaient ainsi pratiquer la médecine, la pharmacie, elles pouvaient se présenter aux concours pour les chaires de l'enseignement secondaire ou universitaire ; mais elles n'avaient pas le droit d'être avocats ou magistrats. Ainsi, jusqu'à 1911, il n'y avait pas encore de femme professeur universitaire, mais il y avait quelques-unes qui avaient obtenu ou étaient en train d'obtenir leur doctorat à Paris.

En résumant, je peux dire que du point de vue juridique, on assiste, en premier lieu, à une mise en concordance du système roumain avec les systèmes des autres pays occidentaux. Pour ce qui est de la femme et de la famille, il y a des réglementations qui améliorent sa condition et ses droits, dont la plus importante est le droit à l'instruction. Pour le reste, on maintient, selon la loi, la supériorité de l'homme dans la famille.

Et, ce qui est très important, il faut remarquer qu'à une époque où les discussions sur la citoyenneté et les droits politiques sont souvent très

animées, à une époque où on met les fondements de l'État national, et on revendique sa souveraineté, les femmes sont exclues dès le départ. Elles ne sont pas citoyens et n'ont pas de droits politiques. Leur participation à la vie publique (pour ne plus parler de celle politique) est donc impossible. Elles sont reconnues seulement en tant qu'individu, et ne peuvent entretenir que des relations interindividuelles, au niveau privé.

Les textes juridiques présentent le statut officiel et juridique de la femme, ce qui est indispensable pour mon analyse. En ce qui suit, je vais essayer, en superposant des sources diverses, de voir comment se construit le modèle de la femme respectable (pour les classes aisées), et cela, en répondant aux questions suivantes : qui le construit ? comment ? quelles sont les lignes essentielles ? quels moyens de diffusion ? Pourquoi – quels enjeux ? que disent les femmes ?

Le modèle hygiéniste

Une source importante dans la reconstruction de l'idéal-type de la femme de l'élite dans la seconde moitié du XIX^e siècle roumain est constituée par les traités d'hygiène ou d'autres ouvrages / publications appartenant aux médecins, ayant un côté « hygiéniste » prononcé.

Pourquoi ces documents sont-ils si importants ?

Les ouvrages portant sur le XIX^e siècle français ont souligné la montée de plus en plus grande de l'hygiène et l'importance croissante qu'elle gagne ; elle s'enrichit aussi d'une sémantique plus large, qui témoigne de son influence : « L'hygiène ce n'est plus l'adjectif qualifiant la santé (*hygeinos* signifie en grec : ce qui est sain), mais l'ensemble des dispositifs et des savoirs favorisant son entretien. C'est une discipline particulière au sein de la médecine. »⁹

Pierre Darmon¹⁰ observe, lui aussi, qu'au XIX^e siècle le médecin prend le relais du prêtre et devient l'observateur des mœurs et des pratiques quotidiennes ; et quant aux femmes, il considère qu'il n'y pas une différence essentielle entre le discours des médecins du XIX^e siècle et celui des misogynes du XVI^e ou XVII^e siècles (qui étaient souvent des prêtres¹¹).

Or en Roumanie, nous assistons, en premier lieu, à une grande influence occidentale, ce qui nous permet de supposer que beaucoup de

ces idées ont été apportées et adaptées à la réalité roumaine. Cela d'autant plus que, comme le montre aussi Dan Berindei¹², les médecins ont été parmi les premiers agents de la modernisation, d'après le modèle occidental, de notre pays. Ensuite, les transformations fondamentales qui se sont produites dans la société roumaine à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle ont affecté aussi le couple, les relations entre les époux, notamment le comportement des femmes. Plusieurs documents de l'époque le témoignent ; Mihai Razvan Ungureanu¹³ les a très bien analysés, en montrant que la majorité de ces auteurs partagent l'idée qu'on assistait à une dégradation des mœurs, surtout au niveau des relations en couple, et que cela était provoqué par l'influence néfaste de la mode et des manières parisiennes sur la femme roumaine, qui oubliait sa place et son devoir. Elle commence ainsi à dépasser, à se libérer de l'anonymat conjugal et s'affirmer en tant qu'individu, ce qui trouble les relations entre les époux. L'une des conséquences de cet état de fait sera que, vu la multiplication de ces frondes domestiques, la femme dans le couple deviendra l'objet d'observation des moralistes.

La place et le rôle de la femme devaient donc être révisés, redéfinis, et poursuivis avec rigueur. Les études sur la société française nous font avancer l'hypothèse que les médecins / les hygiénistes étaient, dans le contexte de l'époque, des porte-parole que l'ordre dominant avait tout l'intérêt de légitimer dans l'entreprise de construire / ou reconstruire le modèle féminin. Et je vais résumer, en ce qui suit, quelques arguments qui soutiennent cette hypothèse.

Dès les années 40 on constate la consolidation de la position de la médecine dans le champ scientifique, mais aussi social des principautés roumaines. L'hygiène connaît, elle aussi, un succès croissant ; ses débuts sont liés au nom d'un médecin français, Alcibiade Tavernier¹⁴, médecin officiel de la Valachie sous le général Kisselef, vers les années trente.

Après les années cinquante, les témoignages sur la présence de l'hygiène dans l'espace public se multiplient. Projets de lois éditaires, règlements des institutions publiques, journaux, revues, almanachs, conférences, traités entiers, tous ces documents emploient, dans différents contextes et selon divers buts ce mot qui semble hanter tout l'espace mental de la fin du siècle : l'hygiène. Sa définition gagne de plus en plus en complexité, les domaines qu'elle touche se multiplient à vue d'œil : hygiène publique et hygiène privée, qui à leur tour se ramifient dans de nombreuses sous-classes. Dans une conférence sur les progrès de l'hygiène dans les dernières années, de 1885, un médecin célèbre de l'époque, le

docteur Iacob Felix, affirme dès le début que l'hygiène est la science qui nous apprend à conserver et à perfectionner la santé, à prolonger la vie ; elle est une vraie science sociale.

D'ailleurs, les médecins occupent une place importante dans la vie publique. Tout d'abord, ils ont dès le départ une position privilégiée, car ils sont, pour la plupart, fils issus de familles des classes dominantes, ayant les moyens matériels de suivre leurs études à l'étranger, notamment à Paris. Ils ont donc un capital social et économique de départ, auxquels vient s'ajouter un capital scientifique. Leur présence dans toutes sortes de comités, les nombreuses fonctions qu'ils occupent, les riches maisons qu'ils se font construire, la diffusion de leur discours dans nombre de publications sont des signes incontestables de leur rôle sur la scène sociale. Et par-là, ils ne font qu'accroître leur capital d'origine, en y ajoutant un capital économique et social encore plus grand, mais aussi une espèce de capital politique.

Une analyse des trajectoires sociales des auteurs des traités que j'ai retenus dans mon étude aboutit d'ailleurs à la conclusion que tous ces médecins avaient plusieurs fonctions, que leur activité strictement professionnelle était doublée d'une activité à caractère disons « public » : ils collaborent avec différents journaux et revues, ils débattent souvent des problèmes éducatifs, ils donnent des conférences publiques sur des sujets qui intéressent le grand public, et ainsi de suite.

De toute façon, selon les informations disponibles, et en utilisant l'analyse de P. Bourdieu¹⁵ quant aux statuts des sciences, je peux avancer, d'un côté, que l'hygiène est une branche dominée à l'intérieur du champ scientifique de la médecine, mais qu'elle est une science qui se voit reconnue socialement, une science "temporellement dominante", qui reçoit « une autorité déléguée » de la part du politique, qui trouve dans la nécessité scientifique une « légitimation de son arbitraire social »¹⁶.

Je vais analyser, en ce qui suit, plus d'une dizaine de traités d'hygiène, qui s'étendent sur une période de quarante ans environ, et je vais essayer de refaire le modèle féminin qui est construit dans ces ouvrages.

Tout d'abord, il faut préciser qu'ils sont adressés à la femme de l'élite. Dans certains cas cette destination est explicite : « la classe culte et intelligente est le vrai type, le vrai modèle »¹⁷. La femme des classes dominantes est considérée, en effet, comme un point de référence, censée influencer les pratiques et les représentations des classes inférieures. Dans d'autres cas, la destination n'est pas explicite, mais il est clair qu'à

l'époque seulement les femmes « cultivées » savaient lire ; en plus, l'inventaire des toilettes, de toutes sortes de pratiques de beautés, tout comme le modèle spirituel renvoient implicitement à la femme bourgeoise.

Ensuite, je dois observer, dès maintenant, que le modèle ainsi construit est d'une complexité incroyable. Rien n'est oublié, le moindre aspect physique ou moral est discuté, débattu ; tout accessoire ou geste est mis sous la loupe hygiéniste, on lui pèse les avantages et les désavantages, pour établir s'il est ou non accepté.

Les vêtements et tous les éléments de la parure sont attentivement étudiés. Et cela parce que comme plusieurs auteurs le disent, les vêtements ont un triple rôle : le premier, qui aux yeux des hygiénistes est le plus important, est celui de protéger ; le deuxième, imposé par la norme sociale, a un caractère moral ; le rôle esthétique ne vient qu'en troisième lieu¹⁸. La conviction du docteur Berca est d'ailleurs que « Les vêtements des femmes jouent un rôle très important dans leur formation physique »¹⁹ et qu'ils peuvent aussi influencer, par le côté esthétique, sa formation psychique. Voilà des raisons suffisantes pour que le médecin ait le droit de conseiller la femme dans le choix de ses toilettes. Choix qui n'est pas simple ou limité. Leur première fonction étant protectrice, les vêtements doivent donc assurer la chaleur, le confort du corps. Dès lors, la couleur, les tissus, la forme des vêtements deviennent des éléments récurrents sous la plume hygiéniste, éléments qui doivent être mis en rapport, en plus, avec « la construction physique de la femme, son état psychologique, sa condition sociale, les saisons et le climat »²⁰. Par exemple, la saison froide demande des vêtements en matériaux qui tiennent chaud – la laine est l'un des meilleurs – et en couleurs qui retiennent la chaleur : le noir, le brun, le gris. Il est aussi préférable que le linge soit plutôt en flanelle (Dr Elefterescu). La toilette doit aussi être adaptée aux diverses occasions et correspondre à la place sociale de chacun.

Ce que l'on peut remarquer dans la rhétorique du discours hygiéniste, c'est qu'il se déploie en deux temps : un moment de « déconstruction », pour ainsi dire, qui critique les différentes pièces de vêtement, imposées par l'imitation *irrationnelle* de la mode occidentale, et un moment de « reconstruction » où, jouant sur le retour au *naturel* et sur les règles *saines* de l'hygiène, ils mettent en place un nouveau modèle, *rationnel*, des apparences corporelles.

Ainsi, on critique sévèrement tous les vêtements qui, d'une façon ou d'une autre, empêchent l'organisme de remplir convenablement ses

fonctions. Les ceintures, les jarretières, tout comme les chaussures trop étroites sont âprement dénoncées : elles ne permettent pas la circulation capillaire, les organes internes ne sont plus bien irrigués, et de là, tout un ensemble de conséquences sur la santé. Les bottines à hauts talons – appelées Louis quinze – obligent le corps à rester dans une position ne correspondant pas à son état naturel et, à la longue, produisent des déformations malsaines et déplaisantes²¹. D'ailleurs, l'ensemble du costume actuel présente beaucoup d'inconvénients du point de vue hygiénique, constate le docteur Gerota. La robe longue qui traîne derrière la femme « *soulève la poussière et nous fait respirer toutes sortes de microbes* »²². L'idéal hygiéniste serait donc un retour vers le naturel, vers des formes plus simples, plus confortables et plus saines. La femme enceinte fait l'objet d'un discours particulier. Le médecin prend de manière plus manifeste le relais du moraliste et condamne ouvertement la femme qui, même dans cet état, met la mode au premier plan.

Le traité de 1906 apparaît en ce sens comme une mise au point : « Pendant la grossesse, la femme a besoin d'une hygiène particulière, qui doit être poursuivie, de façon rationnelle, pour que le produit de l'enfantement puisse arriver à son terme »²³. La toilette en est un élément essentiel : les jupes doivent être larges, pour ne pas serrer le ventre, les chemises très confortables, les jarretières bien larges. Pour ne plus parler du corset, auquel nous reviendrons. De toute façon, les hygiénistes semblent s'emparer de la maternité pour en faire un argument fort de leur propos ; si quelque part leur discours peut paraître un peu plus permissif, cette situation spéciale de la féminité leur offre l'occasion de déployer tous leurs concepts, de critiquer ouvertement et, semble-t-il, plus légitimement, les pratiques mondaines.

Les dessous et le linge occupent une place importante dans ce discours. Cette attention particulière peut avoir plusieurs explications. Les études et les témoignages sur le début du XIX^e siècle roumain montrent que le modèle oriental donnait peu d'importance aux sous-vêtements. Un voyageur français déplore même, dans ses mémoires, la tenue peu décente des femmes de l'élite, dont les vêtements « cachent à peine la couleur de leur corps et le montrent dans toute la mollesse de ses formes »²⁴. Avec l'influence occidentale, les femmes roumaines découvrent les subtilités de la courtoisie et les délices de la coquetterie, qui joue davantage sur le caché, sur ce qui se laisse à peine deviner. Dès lors, les dessous entrent dans leurs habitudes vestimentaires. Ensuite, une autre explication peut être offerte à partir de l'observation faite par D. Roche

sur le XIX^e siècle français : « Les dessus et les dessous indicibles sont unis dans une recherche obsessionnelle de la décence et de la pudeur. Commence alors le culte du sous-vêtement, l'exaltation secrète du corset (...) »²⁵. Bien que le contexte culturel soit différent, les données évoquées à plusieurs reprises permettent de supposer que cette obsession de la pudeur (apanage de la bourgeoisie) gagne aussi, progressivement, l'espace roumain.

De surcroît, à ces raisons sociales viennent s'ajouter des intérêts hygiéniques. La propreté demande des dessous nombreux et propres, les préceptes hygiéniques requièrent des dessous adaptés aux besoins physiologiques du corps. Étant donné leur proximité plus grande avec la peau et le corps, les sous-vêtements permettent une critique plus visible, appuyée sur des descriptions et des démonstrations scientifiques.

Le docteur Bercar, avant de faire l'inventaire des dessous féminins, déclare avoir recouru au langage des « miss anglaises » qui seul lui permet de rester dans les limites du bon sens ; cette retenue du discours scientifique semblerait étrange si on la rapportait à nos repères. Mais dans le contexte des années 90 du XIX^e siècle, elle est compréhensible. Elle renvoie, d'un côté, au fait que ces pièces de vêtement apparaissent dans les premières décennies du siècle, sous l'influence occidentale. Une hésitation quant à leur appellation parle de la phase d'intégration de ces nouvelles habitudes dans l'espace culturel roumain ; dès lors, le recours au lexique étranger (où plutôt au lexique d'origine) devient tout à fait normal. Cette réserve pourrait aussi envoyer au rôle « moralisateur » que les médecins voulaient assumer, à l'accroissement des limites de la pudeur, de l'intimité. Quant aux dessous, voilà l'inventaire fait par le docteur Bercar : la combinaison, enfilée directement sur la peau, sans manches, décolletée et en soie ; les culottes à la mode française, qui au début étaient assez longues, mais qui les dernières années sont juste au-dessus des genoux, et qui sont en étoffe très fine, avec beaucoup de petits volants, des dentelles et des petites fleurs. Vient ensuite le corset et les deux jupons apprêtés : l'un court jusqu'aux genoux, appelé « discret » et l'autre presque aussi long que la robe, plié derrière et avec des volants pour soutenir la tournure²⁶. Quant aux conseils hygiéniques, l'auteur insiste sur la blancheur de tous ces froufrous, de préférence en matériaux naturels - si la soie est trop chère, on doit choisir le coton (qui d'ailleurs tient plus chaud). Plus encore, il vaut mieux des dessous plus simples, moins chers, laissant une plus grande liberté au corps, et on peut en acheter plusieurs, ce qui convient davantage à l'hygiène du corps.

Mais la grande bataille hygiéniste, qui traduit bien les contradictions suscitées par le nouveau modèle corporel que les médecins essaient d'imposer, c'est le corset. Il n'y a pas de traité, à l'époque étudiée, qui ne souligne, d'une manière plus ou moins ferme, les effets négatifs du corset sur le corps, la santé et la beauté de la femme. L'exemple brillant est pourtant le traité du docteur Gerota (1899), écrit à la suite de ses deux conférences qui portent justement sur les « effets et les désavantages du corset »²⁷. Afin de mieux visualiser tous les méfaits de cet « instrument de torture », l'auteur en donne la représentation sous la forme d'un arbre dont la racine est le corset et les branches les multiples effets négatifs de celui-ci. Il parle de la large diffusion de cette pratique dans les milieux mondains – « aujourd'hui, dans nos villes, plus de 90 % des femmes portent le corset »²⁸ – de son « incorporation » (le terme nous appartient, mais le propos de l'auteur renvoie bien à ce concept sociologique) par le corps et l'esprit des femmes : « Les femmes habituées au corset disent qu'elles l'utilisent parce qu'elles se sentent plus fortes dans leurs occupations, ont plus d'aptitude dans le ménage. Mais ce "se trouver bien" est plutôt un effet de l'usage »²⁹. Même s'il se montre conscient de la difficulté de lutter contre la mode, l'auteur espère bien qu'en présentant les effets nuisibles du corset sur la santé et sur la beauté de la femme, il trouve le chemin pour la persuader d'abandonner cette pratique malsaine. C'est pourquoi il commence par les désavantages du corset pour la beauté : le corset produit des modifications sur les formes naturelles, parce qu'il "étouffe la taille" et la ligne harmonieuse du ventre est coupée et remplacée par une rondeur proéminente ; « la forme des hanches devient encore plus déplaisante à cause de la continuation brusque avec l'abdomen »³⁰. Chez toutes les femmes, au moment où elles enlèvent le corset, la peau est recouverte de taches blanches, rouges et bleues, et forme un tas de plis et de petits sillons, ce qui ne donne pas du tout un aspect esthétique. Ensuite, il s'arrête patiemment à chaque partie du corps, et aux différents organes internes (la peau, le squelette, l'appareil circulatoire, l'appareil respirateur, le foie, l'estomac, les intestins, la matrice) et, poursuivant la même rhétorique, il fait du corset la cible de toutes sortes de méfaits.

Ce traité apparaît donc comme une somme de toutes les critiques antérieures et comme un miroir de la façon dont l'hygiène étend son règne sur les pratiques et les enveloppes corporelles les plus intimes de la femme. Ainsi, le Dr Gerota est d'accord que surtout la partie inférieure de l'abdomen a besoin d'un certain support ; il admet qu'il existe une

forme de corset « moins barbare »³¹, appelé *brassière* (plus courte, elle est moins nuisible), mais il recommande plutôt une sorte de gilet dont il donne la description.

Il faut noter que toutes ces prévisions montrent aussi un changement du modèle du corps. Tout comme pour le XIX^e siècle français, nous assistons à l'introduction et à l'imposition du modèle du *corps redressé*³² ; ainsi, les formes rondes et souvent flasques qui représentaient le canon de la beauté féminine au début du siècle, vont être remplacées, dans les dernières décennies, par des formes souples, par un redressement du corps qui apportera son arsenal de pratiques et de contraintes.

Ainsi, en dehors des pièces de vêtements ou accessoires qui étaient censés entretenir et mettre en relief la ligne du corps, que d'ailleurs les hygiénistes n'apprécient pas toujours, ils recommandent des moyens plus « naturels » et plus « sains » de gagner la souplesse et la force des muscles : pratiquer constamment la gymnastique à la maison, faire appel à des massages ou à des bains d'eau froide, et même surveiller un peu le régime alimentaire. Les recommandations concernant la gymnastique qu'il faut pratiquer apparaissent dans plusieurs des traités analysés, mais elles trouvent l'expression accomplie dans l'ouvrage du docteur Grunfeld : « La clé de la beauté, la clé de la santé, la clé de toute la vie n'est autre que le mouvement, qui donne liberté, énergie et contentement »³³. Avec la mention que chaque personne doit pratiquer la « gymnastique spéciale de son corps », qui seule peut permettre d'acquérir le maximum de « grâce et d'énergie, de souplesse et de développement »³⁴, sans gêner les fonctions des organes internes. La gymnastique naturelle ou la gymnastique de maison doit se pratiquer matin et soir, pendant quinze minutes, suivant un ordre précis des mouvements. Elle agit sur les muscles de la poitrine, des pieds, du dos, du ventre, rendant tout le corps plus souple et plus fort. Ses effets sont visibles pour la santé, mais aussi pour la beauté :

Pratiquée de façon méthodique, la gymnastique de maison développe de manière progressive et symétrique toutes les parties du corps, établit l'équilibre dans la force et la santé des jeunes filles et femmes, des femmes adultes et mêmes des femmes en train de vieillir. Les jeunes ne vieilliront plus, les vieilles regagneront en peu de temps la santé, la beauté et l'agilité des jeunes.³⁵

Cette citation exprime très bien les attributs qui sont valorisés concernant l'aspect physique de la femme : la jeunesse, l'agilité, la taille souple obtenue par un travail continu sur les muscles. Pourtant, la différence essentielle entre la femme et l'homme ne doit pas être oubliée : ainsi, elle n'a pas le droit de pratiquer tous les exercices, et certains d'entre eux elle doit les pratiquer avec modération (le cyclisme, le patinage, le tennis). Parce que sa constitution plus faible demande plus d'attention et de retenue.

Ces pratiques d'entretien vont être complétées par un régime alimentaire adéquat ; régime qui doit suivre de près les règles de l'hygiène. De sorte que la quantité de la nourriture dépend de « la constitution, l'âge, la profession, la capacité de travail »³⁶ de chaque individu. Or comme les femmes ont évidemment des dépenses physiques et intellectuelles inférieures à celles de l'homme, elles doivent avoir une alimentation plus légère. Même la femme enceinte ne doit pas beaucoup modifier son régime habituel, mais seulement choisir « des aliments plus substantiels, fortifiants, bien préparés et faciles à digérer »³⁷. En surveillant son alimentation, la femme assure à son corps la juste quantité de calories pour le maintenir sur cette « ligne moyenne » de l'idéal-type.

Et de nouveau la femme enceinte « jouit » d'une attention particulière. Des recommandations et des mesures spéciales sont adressées aux femmes qui se trouvent dans cet état important : une pratique beaucoup plus surveillée de tous les exercices, un régime alimentaire qui réponde aux besoins spécifiques du corps pendant cette période. De toute façon, elle doit être encore plus responsable que d'habitude, et mettre le bien de l'enfant qu'elle porte au-dessous de son propre intérêt.

Mais, comme je l'ai déjà dit, les hygiénistes ne se contentent pas de dessiner le corps de la femme et de lui indiquer la toilette souhaitable. Tous les artifices de la beauté féminine, artifices qui participent d'ailleurs à son identité physique et psychique, sont pris en compte.

Les soins de la peau, les fards, les bijoux ou la parure sont également surveillés. La tendance est toujours vers la simplicité et le naturel, qui se combinent harmonieusement avec les nécessités de l'hygiène. Les auteurs attirent tous l'attention sur les effets nocifs que peuvent produire certains produits de beauté ; c'est pourquoi ils recommandent le savon et l'eau comme les meilleurs produits, en expliquant sagement leur façon d'agir sur la peau. La blancheur des dents et la bonne odeur de la bouche deviennent des repères de la beauté et de la santé. L'hygiène impose un

soin plus grand des cheveux, qui doivent être nettoyés (l'eau n'est pas encore recommandée). Par contre, ils sont contre les cheveux colorés artificiellement et contre toutes sortes de mèches et cheveux artificiels, qui suffoquent les cheveux naturels et les dégradent.

Dans le choix des bijoux sont invoquées en premier lieu les règles sociales, qui sont parfois doublées de précautions hygiéniques. Ainsi, chaque femme doit choisir ses bijoux en fonction de sa position sociale et de la fortune de son mari. Restriction qui limite déjà l'usage de la parure, introduisant une orientation hiérarchique. Le rang et la fortune offrent une plus grande liberté de choix, donnent le droit à des accessoires luxueux. Mais les hygiénistes essaient, par la même rhétorique qui emprunte la légitimité de la science, de limiter et de surveiller aussi ces usages sociaux assez répandus. Le docteur Antonescu-Remusiu attire ainsi l'attention sur les conséquences dangereuses que peut avoir le fait de percer les oreilles : « les oreilles sont surtout blessées chez les personnes délicates, lymphatiques »³⁸. Il condamne également la folie de dépenser parfois des fortunes pour quelques bijoux en or ou en diamants. Il ne veut pas être absurde ; mais, s'il fait des concessions à la coquetterie, c'est pour en exiger la même chose : « portez des boucles d'oreilles, mais ne suspendez que des boucles d'oreilles très légères, plus elles sont légères, mieux c'est »³⁹. A travers ces critiques on peut reconstituer les éléments de la parure féminine : les diadèmes et les fleurs en bronze pour les cheveux, les boucles d'oreille, toutes sortes de bagues, bracelets et colliers en or, garnis de pierres précieuses. On rencontre donc la même tendance à un luxe exorbitant ; rencontrée dans la description des toilettes. En dehors des explications déjà suggérées, on pourrait supposer que les traces laissées par les mentalités orientales ont aussi un mot à dire. A. Alexianu observait d'ailleurs, que les époques antérieures manifestaient le même engouement pour les bijoux très chers, pour la parure exorbitante. Les dépenses extravagantes caractérisaient les cours des principautés roumaines.

Les hygiénistes, assumant le rôle de gardiens des mœurs, luttent contre ce tempérament explosif, prêchant la mesure au nom de la science et de la morale.

Le penchant vers le naturel, le simple et le subtil agence également les recommandations quant au choix du parfum. Les hygiénistes critiquent l'habitude de bannir les mauvaises odeurs de la transpiration par des parfums très forts ; les conseils de propreté que nous avons déjà décrits rendent superflue une telle pratique. Le parfum est de plus en plus réservé

à un usage de la beauté, qui y impose ses règles. Ainsi, « chaque femme doit avoir son parfum, qui convient à son genre de beauté : parfums de violettes et de lavande pour les mesdemoiselles (odeur douce et discrète), parfums ‘foin coupé’ et ‘peau d’Espagne’ pour les dames »⁴⁰. Encore une fois les découpages sociaux s’emprennent sur les pratiques d’embellissement.

Toutes ces règles allant jusqu’aux détails les plus futiles construisent en fait une identité physique de la femme respectable, de la femme « comme il faut ». Identité physique qui correspond d’ailleurs à toute une hexis corporelle, parce qu’elle comprend non seulement une certaine forme du corps, un certain canon de beauté et de respectabilité, mais tout un ensemble de postures et de pratiques corporelles, de gestes et de comportements autorisés. Identité qui est aussi en liaison directe avec une certaine position sociale, dont la logique impose des limites et des conventions précises.

Et qui plus est, cette hexis corporelle est doublé par un profil moral spécifique, qui suit lui aussi des règles claires, correspondant à un vrai ethos féminin. Le croisement du physique et du moral sou-tend, en creux, toutes les pratiques de la beauté féminine. Bien que laïque, le modèle hygiéniste récupère la dimension morale ; l’idéal-type de la belle femme, tel qu’il prend contour sous la plume des hygiénistes, marie le physique et le moral, ce qui s’explique non seulement par le modèle de l’organisme doté de sa propre logique de fonctionnement, mais aussi par la figure du médecin, nouveau « prêtre » de la société capitaliste (qui va vers la désacralisation). « Celles qui font de l’hygiène la règle de leur corps et de la morale la règle de leur vie, conservent plus longuement la santé et la beauté extérieure »⁴¹, affirme le docteur Antonescu-Remusiu. Dans ses recommandations sur les vêtements de la femme, le docteur Bercar, tout en citant le docteur Roussel (« Le système psychique et moral de la femme »), souligne que la manière de se vêtir doit « tenir compte de l’état psychique de la femme »⁴². L’équilibre, la douceur, la mesure semble être les commandements du comportement de la femme, et des attributs indispensables de son psychique. Le rire exagéré, les pleurs prolongés, les nerfs et l’agitation, la fatigue excessive (provoqués soit par des bals prolongés soit par des lectures exagérées) produisent des méfaits variés. Tout d’abord, ils provoquent des rides, le vieillissement prématuré de la peau et affectent la santé des yeux. A la long, ils provoquent une faiblesse générale de l’organisme. En plus, ils usent le

psychique de la femme, qui devient nerveuse, voire hystérique, ce qui la rend insupportable pour les autres et en premier lieu pour sa famille.

Comme d'habitude, la femme enceinte doit observer encore plus rigoureusement ces règles de la vie psychique ; le docteur Grunfeld conseille une vie tranquille, sans excès et chagrins, si on ne veut pas périliter la grossesse. Et, à côté du modèle physique de la nouvelle femme, que nous avons pu identifier à plusieurs reprises dans son discours, il trace le portrait spirituel de la femme idéale telle qu'il la conçoit :

L'esprit de ces êtres supérieurs se transformera radicalement, leur pensée sera plus pure et plus brillante, leur caractère plus énergique et plus décidé [...] pouvant ainsi accomplir bravement leur rôle de femme et de mère⁴³.

Que dit la presse ?

Comme je l'ai déjà déjà annoncé, j'utiliserai le recoupement des sources comme moyen d'objectivation, afin d'obtenir un modèle aussi proche que possible de la réalité sociale étudiée. Je continuerai donc par une analyse de trois types de journaux / revues : les revues médicales, les journaux destinées à la femme et à la famille et les journaux de mode et décrivant la vie mondaine.

Pour la première catégorie, on peut dire que les revues médicales reprennent en grandes lignes le discours hygiéniste, ayant pourtant des particularités imposées surtout par leur caractère moins savant et par leur destination (qui se veut plus élargie). Ainsi, on doit remarquer une place plus grande accordée à toutes sortes de conseils pratique concernant la vie de tous les jours d'une femme : comment soigner ou prévenir diverses maladies (pour soi-même et pour sa famille), comment préserver la beauté, comment élever les enfants. En général, ces revues soutiennent et essaient de répandre les conseils et les pratiques recommandés par les maîtres hygiénistes : *Apărătorul sănătăței* consacre plusieurs articles à la nécessité d'introduire les bains dans les soins corporels quotidiens⁴⁴. Il faut en plus noter une attention particulière accordée à la toilette intime des femmes en général, des femmes enceinte, à l'allaitement et à l'éducation des enfants. Une revue d'hygiène tenue par les femmes⁴⁵ affirme que, à cause de leur *faiblesse physique*, les femmes ont besoin d'une hygiène plus attentive ; et l'on présente d'une manière assez détaillée les différents instruments spécifiques à ce type de soin. Le propos des revues d'hygiène renforce non seulement le modèle physique construit par les traités d'hygiène, mais aussi le profil moral : « Pour avoir une

vraie beauté du teint il faut avoir d'abord une beauté de l'esprit et de l'âme réunie dans une parfaite santé physique »⁴⁶

Les revues⁴⁷ et journaux destinées à la femme et à la famille reprennent, en général, le modèle physique et moral prôné par les hygiénistes. Les conseils purement médicaux et les explications scientifiques sont pourtant moins nombreux, et on voit se multiplier les articles concernant l'entretien et la maîtrise d'une maison, l'éducation des enfants et ainsi de suite. Le discours des hygiénistes est poursuivi plus fidèlement (parfois même sous forme d'articles repris des publications médicales) pour ce qui est des soins de la peau, des pratiques de propreté ou de la gymnastique. Mais pour les aspects plus directement liés au social, à ces normes et à ses règles, on enregistre souvent des écarts. Ainsi, les articles concernant la façon de se vêtir accordent la première place aux convenances sociales : « on juge souvent les personnes d'après leurs vêtements et leur tenue, et on a raison, parce que le rapport entre le physique et le moral est trop étroit pour ne pas avoir une grande influence réciproque »⁴⁸. L'hygiène est aussi présente, et la manière de s'habiller doit mettre en avant les qualités naturelles, avec le souci constant de ne pas nuire à la santé. Mais la norme sociale semble être essentielle : « la toilette de la femme prudente doit être en harmonie avec sa richesse et son rang social; elle doit être changée en fonction des circonstances ».⁴⁹ On peut affirmer que, peut-être plus que dans les traités d'hygiène, les apparences corporelles de la femme deviennent un fort signifiant social. Emblème de la fortune et du rang social, la toilette déborde le marché économique pour entrer explicitement sur le marché des biens symboliques. La force symbolique des habits est plus grande dans une société traversée par des mutations importantes. En ce sens, l'affirmation de D. Roche sur le commencement du XIX^e siècle français, se vérifie en grande partie dans la seconde moitié du même siècle en Roumanie :

Pour une société où les valeurs de l'économie et du gain sont désormais fondamentales, la proclamation ostentatoire d'une consommation est immédiatement publicitaire. La femme est la vitrine de l'homme, elle proclame dans la fabrication des apparences outrées de la féminité son second rang dans l'ordre social et familial⁵⁰.

En plus, ces revues manifestent une préoccupation plus évidente pour le rôle concret de la femme dans la société, pour la mission qu'elle doit accomplir. Plusieurs articles traitent ainsi du droit à l'instruction de la

femme, qui est intimement lié, dans la logique de ce propos, à son rôle fondamental. « La femme est le modèle selon lequel se forment les générations et les peuples »⁵¹ – or le modèle doit s’approcher de la perfection. C’est pourquoi elle a besoin d’instruction, car l’instruction lui permettra d’accomplir sa noble et importante mission :

elle deviendra ainsi le moteur de tout ce qui est beau et utile, le modèle de la vertu et de la croyance [...] elle saura conduire une maison plus ou moins grande, éduquer les enfants en tant que mère, sœur ou institutrice de spécialité ; elle occupera avec dignité sa place d’épouse, de mère, d’amie ou de membre de la famille et de la société...⁵².

Enfin, la dernière catégorie de journaux et revues, celle mondaine, manifeste un intérêt plus grand envers les cancons du high-life et le faste des toilettes. Le modèle du corps redressé, à la taille souple, semble être tout à fait incorporé. Certaines pratiques d’hygiène commencent à gagner du terrain. Ainsi, dans la description de l’intérieur que toute famille aisée devrait rêver, *L’Almanach du High-Life*⁵³ donne une description détaillée, entre autres, d’une salle de bain, qui doit être prévue avec une douche ou un bain. Ou même, « si on n’a pas la possibilité d’avoir une salle de bain spéciale, il faut installer la baignoire dans le cabinet de toilette. Une cheminée est nécessaire pour les ablutions en hiver »⁵⁴ La gymnastique, les sports et les bains en plein air (dans des stations balnéaires) sont aussi entrées dans les habitudes. Les différents articles qui en parlent, et surtout les nombreuses publicités prouvent une diffusion assez large. Un écart plus grand par rapport aux normes des hygiénistes apparaît au sujet des toilettes et des parures. Ces publications nous introduisent dans le luxe des salons, nous éblouissant par le faste des toilettes apportées directement de Paris. Le *Journal de Mode* présente un inventaire généreux des toilettes féminines, le premier souci étant de tenir le pas avec les créations occidentales. On note une grande diversification de la toilette féminine en fonction des moments du jour – toilette de matin, de soir, en petite société, chez soi ⁵⁵ –, en fonction des saisons ou des diverses occasions : toilette de promenade, toilette de théâtre et de concert, de bals et de soirées, toilette de voyage, toilette élégante de salon, pour ne citer que les plus fréquentes.

De toute façon, les types de toilettes décrits, tous comme les événements mondains présentés dans les pages de ces publications, montrent, au-delà d’un certain modèle de beauté physique (en fait des

apparences corporelles en général), que la place de la femme dans l'espace social était bien définie ; elle occupait dans l'espace symbolique la place correspondant à la fortune et au rang de son mari (ou de son père, si elle n'était pas encore mariée). Dans l'espace concret, sa place était réduite, en grande partie, au territoire domestique. Les seuls lieux publics où sa présence était autorisée, tenaient, pour la plupart, de la vie mondaine. Ou sinon, elle pouvait encore accéder à l'espace public par l'intermédiaire des activités qui étaient fortement connotées comme féminine : des actions charitables, des actions visant à soutenir et à soigner des malades (surtout pendant la guerre).

Agencement et explication des sources étudiées

Les politiques qui rédigent les nouvelles lois reconnaissent à la femme le statut d'individu, mais pas celui de citoyen. En tant qu'individu, elle continue pourtant d'être sous l'autorité de l'homme (que ce soit son père ou son mari) ; et, n'étant pas citoyen, elle est exclue de l'espace public (dans son acception concrète et symbolique), pour ne plus parler de celui politique.

Les médecins dont nous avons analysé les ouvrages occupaient des positions sur la scène publique qui les désignaient comme messagers de l'ordre officiel. Ils dressent une identité très détaillée de la femme, identité qui est un mélange de préceptes médicaux (qu'ils défendent par leur formation) et de règles sociales. Les concepts médicaux qui mettent leur empreinte sur le discours de ces auteurs imposent l'image du corps redressé, et un plaidoyer soutenu pour l'introduction et la pratique poursuivie des règles de la propreté et de l'hygiène, avec toutes les restrictions ou recommandations que cela entraîne. Mais il faut remarquer que le modèle proposé est aussi le modèle de la respectabilité, qui valorise la retenue, le juste milieu, voire même l'épargne. Valeurs qui caractérisent l'avènement de la bourgeoisie, et qui se retrouvent également dans la logique du nouveau système juridique mis en place. En plus, le destin essentiel de la femme est celui de mère et d'épouse ; toutes les règles jouent sur ce statut, tous les conseils la préparent pour bien accomplir sa mission. Chose qui devient encore plus explicite, comme nous l'avons vu, dans les journaux et les revues destinées à la femme et à la famille. Mère et épouse, fonctions qui imposent par elles-mêmes une restriction de l'espace fréquenté : la maison devient le temple de la femme. Les

incursions mondaines qui lui sont permises ne brisent pas la logique du modèle. Tout d'abord, ces événements ne supposent pas une implication active dans les affaires publiques. Ensuite, la femme y est accompagnée d'habitude par son mari, et devient une sorte d'emblème du rang de celui-ci. Les extravagances et le luxe des toilettes affichées en société ne correspondent pas à l'épargne et à la mesure bourgeoise, mais elles sont nécessaires en tant qu'outils de distinction. À côté des maisons (qui de l'extérieur ne peuvent pas toujours symboliser la richesse précise d'une famille) et des équipages, la toilette et les accessoires de la femme deviennent des marques de richesse, contribuant à l'imposition des hiérarchies sociales.

Dans le cas des actions charitables (aider et soigner les plus dépourvus ou les soldats), même si ces activités ont un caractère plus manifestement civique, il ne s'agit pas d'une contradiction du modèle ; ce type d'activité est considéré féminin par excellence, parce qu'il est basé sur des actes et des gestes que la femme exécute le mieux : soigner, aider, assister. En fait, ce n'est qu'une extrapolation de ses tâches quotidiennes.

Ou encore, la femme peut aussi s'impliquer dans des actions d'organisation de l'enseignement pour les filles. La profession d'institutrice sera l'une des premières professions considérées comme « convenable » pour les femmes (le fait que l'une de ses fonctions était d'éduquer les enfants y est pour beaucoup).

Le journal et la correspondance des personnalités de l'époque montrent qu'il y a un rapprochement assez grand entre le modèle de la femme ainsi reconstruit et la réalité. Par exemple, le journal de Titu Maiorescu⁵⁶ nous permet de voir comment il traitait les femmes, quelle place il leur accordait. Il apprécie souvent plusieurs femmes de son entourage, avec lesquelles il entretient d'ailleurs une correspondance régulière. Mais le plus souvent il loue des qualités qui, selon le schéma des oppositions binaires proposé par Françoise Héritier⁵⁷, se trouvent plutôt du côté du féminin : sa femme, Claire, est très douce, gaie et plaisante, sa soeur, Emilia, fait preuve d'un dévouement sans limites au chevet de son père malade. Maiorescu ne nie pas l'intelligence des femmes qui lui sont proche (d'ailleurs, à en juger d'après ses « correspondantes », il agréait les femmes intelligentes et cultivées) ; chaque soir, il fait des lectures avec sa femme et l'écoute jouant au piano ; il demande plusieurs fois l'opinion de sa soeur Emilia au sujet de certains articles ou traductions. Mais il ne pense un seul moment impliquer sa femme dans une activité professionnelle, considérant (sincèrement) que la vie la plus heureuse

qu'il peut lui offrir est une vie sans souci, à l'abri d'un foyer coquet et chaleureux. En ce qui concerne sa sœur, il lui demande de faire des traductions (très nécessaires dans la situation où on voulait généraliser l'enseignement, mais on n'avait pas suffisamment de matériaux) mais il ne la voit pas dans une posture créatrice (on sait que longtemps la création artistique ou littéraire est considérée l'apanage des hommes).

Ce résumé de l'identité féminine qui est construite pendant la seconde moitié du XIX^e siècle ne doit pas laisser l'impression d'un modèle trop rigide ou déterministe. J'ai voulu seulement souligner – et en ce sens j'ai peut-être grossi un peu – les lignes directrices, les invariants de cette construction. La femme est en premier lieu mère et épouse, elle doit être une bonne maîtresse de la maison et une bonne éducatrice. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de cas qui ne suivent pas nécessairement ce modèle, ce qui ne veut pas dire que l'on assiste à une incorporation passive de toutes ces règles.

La parole aux femmes

Pour éviter une perspective déterministe, et pour suivre la grille d'interprétation choisie, je ne veux pas tirer les dernières conclusions avant de présenter le point de vue des femmes. Avant de le faire, une observation s'impose. Il ne faut pas oublier l'époque étudiée, avec ses mentalités et ses règles spécifiques. Michelle Perrot a souligné le statut spécifique des prises de paroles féminines pour les époques passées : leurs témoignages directs sont assez peut nombreux parce que, pour les femmes, « Le silence est un commandement réitéré à travers les siècles par les religions, les systèmes politiques et les manuels de savoir-vivre. »⁵⁸ Dès lors, il ne faut surtout pas comparer les témoignages masculins avec les témoignages féminins, et conclure de l'acceptation ou d'un manque de réaction de leur part. Par exemple, il serait injuste de dire que les questions politiques ou civiques n'intéressaient pas les femmes, parce qu'elles n'en parlaient pas. Il faut tenir compte du fait que les filles et les garçons recevaient une éducation différenciée, et que les filles n'entraient pas en contact avec des textes traitant de ces questions. Il leur était donc assez difficile de parler de choses qu'elles n'apprenaient pas. Il faut donc se méfier des apparences, et ne pas oublier que « céder n'est pas toujours consentir »⁵⁹. Les documents produits par les femmes doivent donc être traités avec une grande précaution : ne pas diminuer leur

importance et aussi analyser la position occupée par l'auteur (sachant que toute femme ne pouvait pas avoir accès à la parole écrite).

Dans les dernières décennies du XIX^e siècle roumain, il y a deux grands types de documents produits par les femmes : des textes littéraires, et des articles ou conférences qui traitent de la place et du statut social des femmes. Etant donné l'espace réduit de cet article, tout comme le fait que dans la présente étude je n'ai pas traité les productions littéraires, je présenterai la deuxième catégorie de textes. Il faut encore remarquer que dans la plupart des cas, ces femmes avaient entendu des mouvements féministes des pays occidentaux et que leurs actions se voulaient, plus ou moins ouvertement, des plaidoyers pour l'amélioration de la condition de la femme en Roumanie. Toujours à cause du besoin de systématisation, je m'arrêterai à deux figures emblématiques, qui résument très bien la position de ces femmes. Il s'agit de deux figures marquantes du début du féminisme roumain, Constanția de Dunca-Schian et Cornelia Emilian.

Constanția de Dunca-Schian a une trajectoire sociale qui n'est pas sans importance pour la compréhension de son discours. En premier lieu, elle a un parcours intellectuel spécial, souligné par elle-même ou par les journaux qui reproduisent ses conférences : elle a été la première femme roumaine à obtenir les brevets de capacité à Sorbonne, et, selon ses dires, elle a été également la première femme qui ait obtenu le certificat de hautes études au Collège de France.

L'importance du capital scientifique est expliquée par l'auteur même : ce capital lui a permis de côtoyer l'espace masculin, d'être par exemple l'amie d'Essareu, un intellectuel de l'époque. Ce même capital lui a permis de concurrencer les hommes pour un poste qui d'habitude n'était pas attribué aux femmes : en 1863, elle a passé le concours pour la chaire de morale et pédagogie de l'Ecole Centrale de Bucarest. Les autres candidats ont été les professeurs Ion Majoiescu et Ieremia Circa. Et Constanția de Dunca-Schian a gagné, occupant le poste jusqu'à 1872, quand elle a démissionné volontairement. Neuf ans après son retour de Paris, elle a répandu, par des conférences publiques ou par les journaux auxquels elle collaborait (notamment *Amiculu Familiei*), des idées nouvelles, qui militaient pour une émancipation de la femme.

Il est pourtant surprenant de voir combien elle avait incorporé elle-même le modèle féminin qui fonctionnait à l'époque. Ainsi, sa première conférence, *La femme dans la famille* (1866) est mise sous l'exergue qui résumait en fait l'identité que j'ai reconstruit dans la

première partie de mon article : « La femme est le fondement de la famille et la famille est le fondement de la société ». Elle fait ainsi appel à toutes les femmes roumaines qui, tentées par les coutumes étrangères, semblent avoir oublié leur vocation. Ses arguments sont variés, mais pour l'essentiel elle milite pour une famille basée sur l'amour et le respect réciproque, de façon à ce qu'on assure la fonction essentielle de la famille, la reproduction et qu'on éduque les enfants dans les meilleures conditions. L'élément favorable aux femmes dans toute cette discussion serait une meilleure communication avec le mari, ce qui correspondrait à une certaine annihilation du principe de la supériorité masculine légiféré par le Code Civil. Mais en même temps elle limite par là le rôle de la femme, en la réduisant exactement à ce que les hommes voulaient : être mère et épouse. Ce qu'elle dit d'ailleurs clairement, vers le milieu de sa conférence : « Je ne veux pas changer les rôles. Nous avons la meilleure partie. Il est si doux d'être l'ange du foyer ! Elle est si grande, la divinité de la famille ! ». Un deuxième aspect pour lequel milite Constanția Schian, sous le même voile de l'acceptation de l'habitus construit, c'est le droit à l'instruction. Dans toutes ses conférences, elle souligne l'importance de l'éducation (ce qui représente, dans tous les pays, l'une des premières revendications féministes). C'est vrai, je répète, qu'elle le fait en acceptant - ou faisant semblant d'accepter ? - le modèle officiel : « Lorsque la femme pourra comprendre la beauté spirituelle de son mari, il sera pour elle un livre toujours intéressant, toujours admirable et à admirer ».

La deuxième conférence est donnée en 1904 – *Le féminisme en Roumanie*. Elle milite de nouveau pour les idées que j'ai déjà évoquées ; mais elle condamne le nouveau féminisme, qui détruit toute relation. Et rappelle, une fois pour toutes, que

le trône de la femme n'est ni au Forum, ni au Capitole, mais auprès du berceau". Par conséquent, elle approuve le féminisme "bienfaisant, qui reconnaît l'égalité morale des deux sexes, mais aussi quelques différences de leur rôle". Parce que, conclut-elle "Donner à la femme un rôle masculin serait la déplacer, la faire descendre du haut piédestal ou l'a mise la nature.

Par ailleurs, la fin de sa carrière publique semble confirmer cette conviction. Constanția de Dunca-Schian se marie et démissionne du poste de professeur, et dans la conférence de 1904 annonce sa retraite définitive de la scène publique : « Je me suis arrêtée à mi-chemin, pour devenir mère et épouse ». Comme si l'habitus incorporé lui avait dicté cela,

sachant que le rôle de mère et d'épouse n'était pas compatible avec sa présence publique.

Cornelia Emilian (1840-1910) est une personnalité aussi marquante (ou peut-être plus), qui a mené son activité à Iassy. Elle était issue d'une ancienne famille de Transylvanie, et était venue en Moldavie très jeune, lorsqu'elle s'est marié au professeur universitaire Stefan Emilian.

L'un des problèmes qui a constamment préoccupé Cornelia Emilian a été la situation de la femme dans la société et face aux lois. En 1866, elle mobilise vingt femmes environ de la haute société de Iassy et crée la première association de femmes, *Reuniunea femeilor române*. Elle a nommé présidente Matilda Sihleanu, la femme du préfet de Iassy, et dans le comité directeur elle a coopté les femmes des personnalités publiques et politiques de l'époque. Dans les assemblées de novembre 1867, elles ont établi plusieurs points qui devaient être poursuivis. En dehors des actions charitables, trois points étaient très importants pour la condition de la femme en général : l'accent mis sur l'instruction, la reconnaissance légale du droit de travail, et, un élément tout à fait nouveau, l'émancipation politique de la femme.

Cette association a mis les fondements de la première école professionnelle pour jeunes filles (1869), qui servira de modèle au Ministère de l'Instruction. Pendant la guerre de 1877, Cornelia Emilian travaille comme infirmière soignant les soldats ; elle a été d'ailleurs décorée avec la médaille *Crucea Elisabeta*.

Elle sera élue membre du comité directeur de la société *Amicii artelor*, dirigée par Alex. Suțu, dans la séance du 19 octobre 1886. Son activité de journaliste est aussi étendue : elle a collaboré à plusieurs revues (*Revista literară, Fântâna Blanduziei, Literatorul, Foaia familiei*) et à différents journaux de Iassy ou de Bucarest. Elle a écrit maints articles sur des questions sociales, mais elle a aussi rédigé des pensées, des notes de voyage. En 1893, elle lance un appel⁶⁰ à toutes les femmes et surtout aux étudiantes pour former une Ligue des femmes ; son action a conduit à la création de la première ligue des femmes en Roumanie, dirigée par Cornelia Emilian.

Comme on peut bien le voir, entre les deux personnalités il y a un écart considérable. Cornelia Emilian représente le sommet du courage. Même si elle a respecté les convenances de l'époque, étant dotée aussi de qualités diplomatiques remarquables, on ne peut pas contester le caractère souvent radical de ses prises de position ou de ses revendications. D'ailleurs, peu de femmes s'approchent de son audace ;

la plupart adoptent plutôt la position de Constanța de Dunca-Schian. D'autres se contentent rester au niveau des conseils pratiques, reproduisant, en grand ligne, le modèle officiel. Des questions concernant la condition féminine, le droit à l'instruction sont discutées le plus souvent ; moins nombreux sont les articles qui traitent du droit au travail. La participation à la vie civique et d'autant plus à celle politique restent les tabous des témoignages féminins.

Enjeux sociétaux et politiques

J'ai montré que les changements produits aux niveaux des structures sociales entraînent une re-négociation et une re-définition des positions, des rôles et des hiérarchies sociaux. Processus qui influence directement la construction et la définition des genres, tout comme le genre génère, à son tour une certaine configuration des rapports sociaux. Parce que, je l'ai dit dès le début, le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir. Pouvoir qui se dispute, en premier lieu au niveau des relations interindividuelles : concurrence des familles, concurrence aussi des femmes entre elles (la folie des toilettes luxueuses en est une preuve). Mais aussi, et surtout, pouvoir entre les deux sexes. Dès les textes juridiques, on rencontre une proclamation de la supériorité masculine. Les hygiénistes, défenseurs du nouvel ordre social, construisent aussi une identité féminine qui actualisent tous les mécanismes de la production et de la reproduction de la domination masculine⁶¹ : naturalisation des différences entre les sexes construites culturellement et socialement, explication par réduction au biologique, appropriation de la maternité et de la reproduction des femmes. Domination masculine qui se prolonge et qui se reproduit, et qui s'impose par les voies purement symboliques de la communication et de la connaissance, par l'adhésion paradoxale qui fait sa reconnaissance. Parce que rien n'a l'air d'une imposition, le discours fait appel à l'entendement et à la raison, et emploie la démonstration "scientifique" pour démontrer la justesse des préceptes et des conseils donnés. Le but est d'obtenir l'adhésion « rationnelle » des femmes, donc la reconnaissance et l'incorporation de ce rapport hiérarchique entre le féminin et le masculin. Ce qui arrive d'ailleurs, dans la plupart des cas. Mais encore une fois, il faut souligner qu'on a affaire à un processus social, qui ne saurait être unilatéral ou irréversible. Au contraire, il implique des interactions, de façon à ce que tout rapport,

toute relation de pouvoir soient susceptibles d'être modifiés. Les quelques femmes qui militent pour leur droit, représentent des agents possibles de cette modification.

Enfin, non en dernier lieu, ce rapport de pouvoir implique aussi une certaine relation avec le politique. En ce sens, il faut tenir compte du contexte particulier de l'époque. On assiste à la création de l'Etat national, à la conquête de l'indépendance, à toute une série d'action visant la création de la conscience nationale, l'affirmation de l'identité nationale, de la souveraineté, etc. Or, plusieurs études sociologiques⁶² et historiques⁶³ ont montré que, dans les périodes de formation de l'Etat national, et surtout sous les régimes politiques (dans la plupart des cas totalitaires) qui font de l'identité nationale le point clé de leur idéologie, la construction du modèle féminin est traitée d'une façon particulière (la femme jouant un rôle fondamental dans la reproduction, donc dans la consolidation de la nation).

La période étudiée, n'est pas, évidemment, tout à fait comparable avec de pareils régimes politiques. Mais elle est pourtant une période de formation et de cristallisation de l'Etat national. Et les femmes, même si elles n'étaient pas considérées des citoyens, représentaient pourtant la moitié des « individus » qui habitaient le pays, donc de toute façon on ne pouvait pas les négliger. Ainsi, plusieurs articles, soulignent le rôle très important de la femme dans l'éducation des enfants et dans la formation des générations futures. Il y en a même qui demandent aux femmes d'apporter une contribution au processus de consolidation de l'Etat national. Et même si on n'a pas affaire à des politiques familiales bien agencé, les recommandations de donner des enfants au pays apparaissent dans plusieurs types de textes. Par conséquent, je crois qu'on peut affirmer que cette construction d'une certaine identité féminine (avec les deux coordonnées essentielles – la mère et l'épouse) constituait aussi un enjeu politique. La classe politique de l'époque avait tout intérêt à légitimer un certain modèle de respectabilité, modèle qui répondait d'ailleurs à ses besoins.

NOTES

- 1 Pierre BOURDIEU, *Le Sens pratique*, Paris, Ed. de Minuit, 1979, p.117.
- 2 Idem., p. 88 ; ou encore : « ...l'habitus est une capacité infinie d'engendrer en toute liberté (contrôlée) des produits – pensées, perceptions, expressions, etc. – qui ont toujours pour limites les conditions historiquement et socialement situées de sa production, la liberté conditionnée et conditionnelle qu'il assure est aussi éloignée d'une création d'imprévisible nouveauté que d'une simple reproduction mécanique des conditionnements sociaux », idem., p. 92.
- 3 Joan Scott, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », in *Cahiers du genre et développement*, n°1, 2000, Paris, L'Harmattan, p. 41-69.
- 4 Idem., p. 56.
- 5 "Femeile sînt departe de toate cinurile politicești, stăpiniri și slujbe publice" (Les femmes sont éloignées de toutes les fonctions politiques et publiques). Legiuirea Caragea (1818), I, 1, § 3. ; "Numai bărbații boieri se fac boieri, judecători și ocîrmuitori obștești și pot avea funcții eclesiastice" (Seulement les hommes appartenant à la classe des boyards peuvent devenir des boyards, des juges et édiles et peuvent avoir des fonctions ecclésiastiques). L. Caragea, I, 1, § 1-2.
- 6 Alex. CREȚIESCU, *Comentariu alu Codiceloru României. Codicele civile*, București, Imprimeria Statului, 1865.
- 7 *Istoria dreptului român*, vol. II, IIe partie, București, ed. Academiei R.S.R, 1987.
- 8 Alexandre STOURDZA, *La femme roumaine. Sa condition juridique et sociale dans le passé et le présent*, Paris, V. Girard & E. Brière, 1911.
- 9 Georges Vigarello, *Le Propre et Le Sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen Age*, Paris, Seuil, 1985, p. 182.
- 10 Pierre DARMON, *Mythologie de la femme dans l'Ancienne France*, Paris, Seuil, 1983.
- 11 "Les misogynes des XVIe et XVIIe siècles avaient le mérite de la franchise. Les médecins du XIXe siècle ne manient plus leur plume enchanteresse que pour mieux dominer l'autre moitié de l'univers.", Idem., p.176.
- 12 Dan BERINDEI, *Românii și Europa în perioadele premodernă și modernă*, București, editura Enciclopedică, 1997, p. 83-84.
- 13 Mihai-Răzvan UNGUREANU, "Granițele morale ale Europei. Depre morala cuplului la începutul secolului XIX", în *Secolul XX*, 1997.
- 14 Alcibiade Tavernier fait publier un ouvrage en 1831, "*Détails préservateurs et hygiéniques relatifs au miserere et au cholera-morbus et autres maladies épidermiques*", où apparaît, pour la première fois en roumain le mot "hygiène".
- 15 Pierre BOURDIEU, *Homo Academicus*, Paris, Ed. de Minuit, 1984.

- 16 Idem., p. 90.
- 17 Dr. G. BERAR, *Îmbrăcămintea Femeii din punctul de vedere Igienic și Estetic*, Bârlad, Tip. George V. Munteanu, 1891.
- 18 Dr. BERCAR, op. citée, p.1 ; Dr. D GEROTA, *Efectele și dezavantajele purtării corsetului*, București, Institutul de Arte Grafice "Carol Göble", 1895, p. 2-3 ; Dr. Em. ELEFTERESCU, *Câteva cuvinte despre Îmbrăcămintea și Lux*, Mușătesci-Argeș, Tip. Al. Valescu, 1904, p. 2.
- 19 Dr. Bercar, op. cit., p. 1.
- 20 Idem., p. 2.
- 21 Idem., p. 3.
- 22 Dr. Gerota, op. cit., p. 6.
- 23 Dr. GRUNFELD, *Sănătatea omului*, Bucuresti, tip. Aurora, 1906, p.10.
- 24 D'Hauterive, *Mémoire sur l'état ancien et actuel en Moldavie*", Bucuresti, 1902, ed. Ion Bianu, p.347.
- 25 Daniel Roche, *La culture des apparences. Une histoire du vêtement XVIIe - XVIIIe siècle*, Paris, Fayard, 1989, p. 121.
- 26 Dr. Bercar, op. cit., p. 20.
- 27 Dr. Gerota, op. cit., p. 14.
- 28 Idem., p. 8.
- 29 Idem., p. 10.
- 30 Idem., p. 15.
- 31 Idem., p. 38.
- 32 Georges Vigarello, *Le Corps redressé. Histoire d'un pouvoir pédagogique*, Paris, Jean-Pierre Delarge, 1978.
- 33 Dr. GRUNFELD, op. cit., p. 8.
- 34 Idem., p. 8.
- 35 Idem., p. 9.
- 36 Idem., p. 23.
- 37 Idem., p. 11.
- 38 Dr. C.S. ANTONESCU-REMUȘIU, *Despre cosmetice (Podoabe) – extras din manuscrisul igienei mele*, București, Tip. Academiei Române, 1886, p. 23.
- 39 Idem., p. 24.
- 40 *Sănătatea femeilor*, n°11.
- 41 Dr. ANTONESCU-REMUȘIU, op. cit., p. 19.
- 42 Dr. BERCAR, op. cit., p. 3.
- 43 Dr. GRUNFELD, op. cit., p. 9.
- 44 *Apărătorul sănătății*, București: "l'homme doit entrer dans le bain", n°2 / 1891, p. 21.
- 45 *Sănătatea femeilor*, București, 1902-1903.
- 46 *Sănătatea femeilor*, n°2 / 1903.
- 47 Je vais traiter dans cette même catégorie un manuel de savoir-vivre, qui va dans le sens de ces publications, pour ne pas alourdir l'analyse avec une classification qui risquerait de produire des répétitions. Il s'agit de l'ouvrage

- C.O.D. – *Codul Toaletei Civile (Simplitate, Hygiena, Eleganția)*, București, Typ. Laboratorilor români, 1870.
- 48 C.O.D...., p.IV.
- 49 Idem., p. 38.
- 50 D. Roche, op. cit., p. 84.
- 51 *Amiculu familiei*, n°8 / 1879, p. 70.
- 52 Idem., p. 72.
- 53 *L'almanach du High-Life*, București, 1896, p. 150.
- 54 Idem., p. 151.
- 55 *Journal de Moda*, suplement la *Gazeta Ilustrată*, Viena, ed. Franz Bondy, n°1, 4, 5 / 1883.
- 56 Titu MAIORESCU, *Journal*, vol. I-IX,
- 57 Françoise HERITIER, *Masculin / Féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996.
- 58 Michelle PERROT, *Les Femmes ou les silences de l'Histoire*, Paris, Flamamrion, 1998, p. I.
- 59 Nicole-Claude MAATHIEU, "Quand céder n'est pas consentir", in *L'Arraînement des femems. Essais en anthropologie des sexes*, Cahiers de l'homme, Nouvelle série XXIV, Paris, Ed. de l'EHESS, 1985, p. 170-245.
- 60 *Appel*
Nous sous-signées, lisant dans l'Evènement n°253 du 10 décembre ,le compte rendu de la première caisse de dépôts de la localité (lassy), nous avons vu cité l'article 15 des statuts de ladite maison, article qui affirme : "Seulement les mineurs, les femmes mariées ne peuvent déposer ou retirer leurs épargnes". Cet article prouve suffisamment que les lois pour les femmes sont défavorables, et il est honteux de suppoerter leur humiliation à présent, quand nous avons suffisamment de jeunes femems cultes.
Nous fasions donc un chaleureux appel à vous, mesdemoiselles les étudiantes, et nous vous prions de former une ligue des femmes afin de faire retirer la femme des rangs des enfants et des retardés et de la mettre au niveau qui lui convient, en tant qu'éducatrice de l'homme.
Cornelia Emilian, A. Vârlănescu, Zoe Savu, Catherina Mavrodi, Ecaterina Ciurea, Rozalia Ghibănescu, Virginia Micle-Gruber, etc.
- 61 V. Franoise HERITIER, op. cit.
- 62 V. Francine MUEL-DREYFUS, *Vichy et l'éternel féminin. Contribution à une sociologie politique de l'ordre des corps*, Paris, Seuil, 1996.
- 63 V. Rita THALMANN, *Etre femme sous le IIIe reich*, Paris, Robert Lafont, 1984.